



05

 nov.
2018
▲ Niv. 2

 L'État a
répondu

Chypre

Création de l'alerte : 25 janv. 2018

Une lanceuse d'alerte russe, source de Daphne Caruana Galizia, fait l'objet d'un mandat d'arrêt à Chypre après une plainte déposée par son ancien employeur

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias

AUTEUR : Index, FEJ/FIJ

Le 16 janvier 2018, Chypre a délivré un mandat d'arrêt européen à l'encontre de Maria Efimova, une lanceuse d'alerte russe, à la suite d'une plainte déposée par la société IFD Fragrance Distribution, une entreprise chypriote appartenant à des intérêts russes, contre Efimova, qui est accusée d'avoir volé de l'argent à l'entreprise.

Maria Efimova, ancienne employée de Pilatus Bank, avait informé la journaliste d'investigation maltaise Daphne Caruana Galizia que Michelle Muscat, l'épouse du Premier ministre maltais Joseph Muscat, était prétendument propriétaire d'Egrant Inc, une société « offshore » panaméenne.

M. Efimova, qui vivait à Chypre il y a quatre ans avant de s'installer à Malte, affirme que ces nouvelles accusations font partie d'un complot visant à la discréditer et à l'extrader vers Malte, où elle a été placée sur la liste des personnes recherchées après avoir omis de se présenter aux audiences. M. Efimova a quitté Malte en août 2017, craignant pour sa vie et celle de sa famille, après avoir témoigné devant le tribunal concernant les allégations contre l'épouse du Premier ministre à l'égard de sa propriété « offshore » à Panama. Le Premier ministre et son épouse ont nié les allégations et demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Maria Efimova a maintenant demandé l'asile politique dans un pays de l'Union européenne non spécifié et a demandé à la commission d'enquête du Parlement européen sur le blanchiment de capitaux, l'évasion fiscale et la fraude fiscale de la reconnaître comme une lanceuse d'alerte.

Le Parlement européen a demandé aux Etats membres de l'UE, y compris Malte, de protéger Efimova et de lui accorder l'asile, après qu'une délégation conduite par la députée portugaise au Parlement européen Ana Gomes se soit rendue à Malte fin novembre 2017.

MISES À JOUR

14 juin 2018 : Le 14 juin, la cour d'appel grec a rejeté la demande d'extradition de Maria Efimova.

➔ Article publié par The Shift: "Maria Efimova wins case, no extradition to Malta"

12 avr. 2018 : Le 12 avril 2018, un tribunal d'Athènes a jugé que Maria Efimova ne serait pas extradée vers Malte, car il n'y avait aucune garantie qu' "elle bénéficierait d'un procès équitable". Un appel a été déposé par le bureau du procureur grec.

➔ Article publié par The Shift: "Maria Efimova will not be extradited to Malta"

20 mars 2018 : Le 19 mars, Maria Efimova se rendit volontairement à la police grecque à Athènes, craignant pour sa vie. Elle a été transférée en détention le 20 mars.

➔ Article publié par The Guardian: "Malta corruption whistleblower hands herself in to police"

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

➔ Information publiée par le OCCRP: "Cyprus Issues Arrest Warrant Against Whistleblower"

➔ Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom: "Cyprus: Government issues arrest warrant for murdered Maltese journalist's source "

RÉPONSES DE L'ÉTAT



05 nov. 2018 | Réponse officielle des autorités chypriotes

➔ Lettre adressée au Conseil de l'Europe